© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Forums pour les consommateurs

Consommation de CBD, dépistage positif ?

Par Profil supprimé Posté le 28/10/2020 à 21h15

Bonsoir, je souhaite obtenir des renseignements au sujet du CBD.

Je ne suis pas du tout consommateur de Cannabis en règle general, en revanche je me suis intéressé au CBD et ses propriétés.

J'ai donc consommé récemment du CBD à des taux inférieurs à 0,2 en présence de THC dans le produit.

Et à titre pratique, je souhaite savoir si une ou plusieurs personnes d'entre vous ont eu des échos à ce sujet lors de contrôles de police ou de tests professionnels.

Merci à vous

1 réponse

Moderateur - 29/10/2020 à 09h07

Bonjour Jey95,

Obtenir un résultat positif à un test de dépistage du cannabis lorsqu'on est consommateur uniquement de CBD est une hypothèse tout à fait plausible si le CBD consommé contient un peu de THC. C'est pourquoi nous vous conseillons, si vous êtes intéressé par cette substance, de rechercher des CBD sans THC. Mais même dans cette configuration nous ne pouvons pas exclure un "risque".

En effet la "positivité" pourrait prendre 3 voies :
- vous consommez du CBD contenant du THC tous les jours et dans des dosages importants, suffisants pour créer une circulation du THC dépistable par les tests standards (immunochimiques) pratiqués au bord de la route par exemple ;
- vous consommez régulièrement du CBD contenant du THC (tous les jours ou plusieurs fois par semaine) sans forcément que cela soit beaucoup à chaque fois : l'accumulation de THC dans vos graisses au fur et à mesure de votre consommation crée un stock suffisant pour être dépisté lorsque le THC est relibéré ;
- le CBD, même s'il ne contient pas de THC, pourrait être métabolisé dans votre organisme en une substance (THC ? THC-COOH ? autre ?) qui fait réagir les tests de dépistage standards.

Ce sont des hypothèses plus que des certitudes. Nous avons cependant déjà reçu le témoignage de consommateurs de CBD dépistés positifs. Le premier point semble le plus probable.

Enfin, si vous faites l'objet non d'un test mais d'une analyse toxicologique (bien plus précise !), il est certain - si le prélèvement a été fait dans les "bons" délais - que cette analyse sera capable de voir le THC que vous absorbez avec le CBD. En effet aujourd'hui les méthodes d'analyse toxicologique ont une sensibilité inférieure au nanogramme (millionième de gramme).

Cordialement,

le modérateur.